

# Annualisation du temps de travail

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchron

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

## Objectifs

- Maîtriser la réglementation sur l'annualisation du temps de travail
- Appréhender les enjeux, règles et outils de mise en place de l'annualisation du temps de travail

### Public Visé

Agents du service RH et agents administratifs gérant des plannings annualisés au sein d'une collectivité territoriale

### Pré Requis

Connaitre le statut de la fonction publique de niveau confirmé

## Objectifs pédagogiques

Maîtriser la réglementation sur l'annualisation du temps de travail  
Appréhender les enjeux, règles et outils de mise en place de l'annualisation du temps de travail

## Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports de connaissances théoriques
- Cas pratiques
- Echanges autour des questions/réponses
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

## Qualification Intervenant.e.s

Formateur expert en statut de la fonction publique et notamment sur le temps de travail

## Parcours pédagogique

### • Définitions

- Qu'est-ce que l'annualisation
- Qu'est-ce que le temps de travail ?

Précisions :

- . Temps d'habillage et de déshabillage
  - . Temps de douche
  - . Temps de pause
  - . Temps de repas
  - . Temps de trajet
  - . Temps de formation
  - . Temps de réunion
  - . Base légale annuelle
- Statut des jours non travaillés

### • Place des congés annuels dans le temps de travail

- Calcul du droit a congé
- Principe général
- Dispositions particulières
- Agents travaillant sur des cycles annuels
- Exercice du droit a congé
- Utilisation des congés sur l'année civile
- Principe général Fractionnement des congés
- Décision d'octroi des congés
- Planification des congés par l'autorité territoriale
- Calendrier
- Cas particuliers
- Imputation d'office des congés

### • Comptabilisation du temps de travail annualisé

- Au forfait
- Au réel
- Ajuster son prévisionnel

### • Ajuster au réalisé

- Suivre le réalisé
- Adapter au réalisé
- Comment comptabiliser les jours d'absence selon les motifs
- Comment calculer le temps de travail et la rémunération d'un remplaçant qui intervient sur un planning annualisé

2 jours pour aborder la réglementation et la mise en œuvre pratique de la mise en place de l'annualisation du temps de travail

### **Méthodes et modalités d'évaluation**

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

**Modalités d'évaluation :** Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
  - **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.
- Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

**Attestations de la formation :** Assiduité et Fin de formation.

### **Modalités d'Accessibilité**

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement

#### **Durée**

**14.00** Heures  
**2** Jours

#### **Effectif**

De 4 à 14 Personnes

#### **Tarifs (net de taxes)**

<b>Inter (Par personne) :</b>	<b>1 150.00</b>
<b>Inter Adhérent (Par personne) :</b>	<b>1 070.00</b>



#### **Contactez-nous !**

**Pascale FLURY-DELABRE**  
Directrice

**Tél. : 0153391417**  
**Mail : pascale.flury-delabre@adiaj.org**